



UNE ENTENTE DE PRINCIPE EST INTERVENUE!

L'Association désire informer ses membres des derniers développements entourant la présente ronde de négociations pour le renouvellement de notre contrat de travail.

Votre comité de négociation a rencontré, à Québec, dans la semaine du 10 juillet, la partie patronale comprenant la Sûreté du Québec et les représentants du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT), et ce, afin de tenter une nouvelle fois un rapprochement de leurs positions respectives dans le cadre d'une démarche exploratoire.

Cette démarche, au début exploratoire, s'est transformée avec succès, en un blitz de négociation durant tout le week-end, jusqu'à lundi 23 heures.

Ainsi, l'Association désire informer ses membres qu'une entente de principe est intervenue entre votre Comité de négociation et le gouvernement entourant le renouvellement de votre contrat de travail, laquelle a été paraphée par les négociateurs des deux parties aujourd'hui à 15 heures.

En conséquence, les moyens de sensibilisation en place doivent cesser à compter de maintenant, et ce, jusqu'à ce que les membres se soient prononcés sur l'entente de principe.

Considérant que les parties continueront à parfaire les textes finaux de cette entente de principe durant la période estivale.

Considérant également qu'une tournée provinciale sur cette entente de principe en pleine période des vacances estivales ne serait pas dans l'intérêt supérieur de l'Association et de ses membres.

Considérant que les nouvelles dispositions simplifiées de l'article 13.05 de nos *Statuts et règlements* ayant trait au vote provincial par voie électronique, des membres sur l'acceptation de cette entente de principe ne peuvent entrer en vigueur qu'après la deuxième assemblée générale annuelle.

L'envoi à tous les membres des textes de cette entente de principe vous sera acheminé dans les 7 jours de l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions des *Statuts et règlements*, à savoir dans la semaine du 11 septembre 2023. La tournée provinciale portant sur le vote débutera donc dans la semaine suivante. Les modalités et l'horaire des présentations vous seront communiqués sous peu. Entre-temps, vous comprendrez qu'un embargo soit émis sur le contenu de cette entente de principe afin d'éviter que de mauvaises informations ou interprétations puissent circuler sur le sujet.

Au plaisir de vous rencontrer sous peu, dans l'intervalle, nous souhaitons de bonnes vacances à tous et soyez prudents.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jacques Painchaud', with a stylized flourish extending from the end.

Jacques Painchaud, président

Syndicalement vôtre,

Votre Comité de négociation